



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015 A 18H**

Etaients présents : André HEUGHE, Maire, Patrick MANETTI, Mireille GROS-JEAN, Anne-Marie GOURIOU, Hervé FARDET, Henri ROUSSILLON, Mireille DAINESI, Adjointes,

Michèle BONNARD, Margueritte MAESTRINI, Joël BARTHEE, Solange HOFFMANN, Raymonde ROTH, Michel AHMED-OUAMEUR (à partir du dossier N°5), Alain DIVINE, Nadia CHALVIDAN, Luc PIARD, Sylvain REBOUL, Dorothée LAROCHE (à partir du dossier N°3), Stéphanie BOBIN, René RODRIGUEZ, Marie-Claire GRANIER, Nathalie NURY, Luc ROUSSELOT, Michel BERARDO, Conseillers Municipaux,

Absents excusés :

Jean-Marc TAILLEUR qui donne pouvoir à André HEUGHE

Franca DI SALVO qui donne pouvoir à Mireille GROS-JEAN

Patrick POULENAS qui donne pouvoir à Patrick MANETTI

Michel AHMED-OUAMEUR qui donne pouvoir à Hervé FARDET jusqu'au dossier N°4

Dorothée LAROCHE qui donne pouvoir à Anne-Marie GOURIOU jusqu'au dossier N°2

Karine FERRARO qui donne pouvoir à Marie-Claire GRANIER

Absent : Jacques BAUZA

-----

Secrétaire de séance : Mireille DAINESI

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 novembre 2015

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **DOSSIER N°1 – FINANCES – BUDGET GENERAL – DM N°3 – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**

Pour actualiser des amortissements. Les écarts subsistent tant que l'inventaire n'est pas finalisé.

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de section à section		<b>+ 1 481.96</b>
Compte 6811 – dotation aux amortissements	+ 1 481.96 € (F01)	
Chapitre 65 – autres charges de gestion courante		<b>- 1 481.96</b>
Compte 6558 – autres dépenses obligatoires	- 1 481.96 € (F01)	

Section d'investissement

Recettes

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de section à section		<b>+ 1 481.96</b>
Compte 28088 – amortis. Autres immob incorp	+ 638.32 (F01)	
Compte 28 133 – amortis immeubles de rapport	+ 843.64 (F01)	
Chapitre 10 – dotations et fonds divers		<b>- 1 481.96</b>
Compte 10222 – FCTVA	- 1 481.96 (F01)	

**28 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°2 – ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS DE DEMARRAGE 2015 – RAPPOrTEUR : Henri ROUSSILLON**

Deux associations ont été créées sur commune et offrent des cours dans les locaux municipaux depuis la rentrée de septembre ; RDVOUS'SOPHRO et ATHAC-TAEKWONDO de Roquemaure  
Il est proposé de leur verser à chacune une subvention de démarrage au titre de 2015 de 120€.

**28 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°3 - RESSOURCES HUMAINES – ASTREINTES DES SERVICES TECHNIQUES – RAPPOrTEUR : Hervé FARDET**

Actualisation des montants et des grades

**28 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°4 - DROITS DE PLACES – TARIFS DE LA FETE VOTIVE – RAPPOrTEUR : Alain DIVINE**

Le montant unique de 0.45€/m2/jour est modifié comme suit :

- . maintien pour les petits manèges
- . modification à 0.25€ /m2/jour pour les grands manèges dont la surface est supérieure à 170m2

Les surfaces seront vérifiées sur place par les services techniques.

Les arrhes demandées devront s'élever à 50% du droit de place et encaissables si le forain ne vient pas.

En cas de non paiement ou mauvais paiement, un titre de recette du complément sera adressé au forain.

**28 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°5 - FONCIER – IMMEUBLE AH N°298 – PROCEDURE D'ABANDON MANIFESTE – NOUVELLE DUP – RAPPOrTEUR : Patrick MANETTI**

La délibération du 11 juin 2015 doit être modifiée en supprimant la demande d'enquête parcellaire devenue inutile du fait que commune en est propriétaire, et des pièces complémentaires ont dû être ajoutées au dossier : plans, plans détaillés du projet, description, dépenses prévisionnelles de l'ensemble de l'opération, attestation d'urbanisme notamment.

**26 VOIX POUR – 2 ABSTENTIONS (BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°6 - INTERCOMMUNALITE – SMABVGR RAPPORT D'ACTIVITE 2014 – RAPPOrTEUR : Luc ROUSSELOT**

## DOSSIER SANS VOTE REPORTE

### **DOSSIER N°7 - TOURISME – CONVENTION DE DEPOT VENTE DES PERMIS DE PECHE AVEC L’OT ET LA FEDERATION DE PECHE GARD – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI**

Convention de dépôt vente de permis de pêche pour permettre à l’Office de Tourisme de les vendre avec en recette un montant de 1€ par permis vendu. Et qui donnera lieu à la création d’une régie de recette pour compte de tiers.

**28 VOIX POUR  
ADOpte A L’UNANIMITE**

### **DOSSIER N°8 - TRAVAUX – AMENAGEMENT RUE JJ ROUSSEAU – DEMANDE DE SUBVENTION AU CD POUR LES AMENDES DE POLICE – RAPPORTEUR : Hervé FARDET**

#### **DOSSIER ANNULE**

#### **DECISIONS DU MAIRE**

. **N°2015\_089 du 1<sup>er</sup> décembre 2015** visée le 2 décembre : contrat annuel de lutte et prévention contre les nuisibles avec NUISICARE à Caderousse au coût de 1 120€ HT l’an et fourniture de raticide à 6€HT le kg, renouvelable jusque fin 2019

. **N°2015\_090 du 3 décembre** visée le 9 : contrat de maintenance de l’ascenseur en Mairie avec la Société SHINDLER des Angles au prix de 1 080.55 € HT l’an renouvelable un an

. **N°2015\_091 du 3 décembre** visée le 4 : contrats de maintenance et d’assistance téléphonique CEGID pour le logiciel recensement militaire au prix de 136.80€ HT l’an, renouvelable jusqu’en 2018

. **N°2015\_092 du 9 décembre** visée le 10 : ligne de trésorerie de 0.5M€ avec la Banque Postale au taux de l’EONIA + 1.30 de marge bancaire et commission de 750€ et 0.2% de frais de non utilisation

. **N°2015\_094 du 14 décembre** visée le 17 : tarifs et règlement intérieur de la Médiathèque ; tarif par famille de 22€ / an et 15€/semestre et gratuité pour les – de 15 ans de Roquemaure, tarif pour extérieurs : 27€ et 18€. Pour livres non rendus : 50€ pour 1<sup>er</sup> livre et 25€ pour livres suivants. Horaires maintenus

. **N°2015\_095 du 14 décembre** visée le 17 : convention de mise à disposition gratuite avec la Gendarmerie pour le logement des anciens ateliers du 4 janvier au 30 avril pour des gendarmes réservistes

. **N°2015\_096 du 15 décembre** visée le 17 : fourniture d’électricité pour les sites + 36KVA ; contrat avec EDF, unique réponse à la consultation, aux coûts suivants :

Le coût de l’énergie pour 2016 pour les sites de la piscine/salle des fêtes, les halles, le Groupe scolaire primaire, le gymnase, l’hôtel de ville, le stade Miémart et la station de pompage pluviale Cubières est défini comme suit :

COÛT DE L'ENERGIE UNITAIRE				
part fixe du KW en € H.T./Mois	Coût PU de la consommation du MWh en € H.T.			
	HPH	HCH	HPE	HCE
31,14	52,63	38,05	41,74	30,57

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Fin de séance à 18h55

Le Maire,  
André HEUGHE

La Secrétaire de séance,  
Mireille DAINESI